

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Absent excusé : Madame GONNET et Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 20/02/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

OBJET : DEVIS TRAVAUX ECOLE – MISE EN PLACE D'UNE BAIE INFORMATIQUE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que ces travaux consistent à mettre en place une baie informatique afin de mettre fin aux raccordements anarchiques de l'ensemble des câbles informatiques arrivant dans le placard technique.

Le devis proposé par l'entreprise SE.3V est d'un montant de 970.00 €HT.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve les travaux de mise en place d'une baie informatique à l'école ;**
- **valide le devis de l'entreprise SE.3V pour un montant de 970.00 €HT ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 février 2024,

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

